

Sur le discours de politique générale de Sébastien Lecornu

Le bloc bourgeois macroniste est tellement faible que, sans son annonce sur les retraites, il n'aurait pu produire le moindre consentement et perdrait définitivement la capacité à imposer un budget et des réformes conformes aux exigences du capital. Cela aurait été insupportable pour ce dernier car maintenir le taux de profit dans l'affrontement capitaliste et impérialiste actuel impose de poursuivre la destruction méthodique de nos conquies sociaux.

Le risque pour le pouvoir était une dissolution et la fin du macronisme sans garantie d'une majorité d'extrême droite pour continuer de servir les profits. N'en doutons pas : le Rassemblement national n'a qu'un seul objectif, celui de prendre le pouvoir pour imposer un protectionnisme nationaliste, xénophobe, raciste, aussi violent pour les travailleurs et travailleuses que le néolibéralisme et qui tenterait de surcroît de se maintenir en achevant la République par une nouvelle Constitution qui créerait une ou plusieurs catégories de sous citoyens. Macron et Lecornu ont donc cherché à éviter l'effondrement de leur bloc : réintégrer une partie de la population qui s'en était éloigné tout en s'assurant du soutien du capital par la promesse que rien n'est abandonné sur le fond, voire que cela peut être une opportunité pour reprendre le débat des retraites pour réussir - enfin - à introduire la capitalisation.

Cette manœuvre se fait au prix de l'annonce d'une concession sur la réforme des retraites qui montre que le mouvement social a réussi à en faire un débat incontournable et cela est très important pour la suite. C'est une brèche qu'il va falloir approfondir jusqu'à l'abrogation et la conquête de nouveaux droits.

Mais soyons clairs, rien n'est joué à cette heure : le Parlement ne s'est pas encore prononcé et la copie budgétaire présentée facture très cher au monde du travail cette potentielle suspension par un musée des horreurs de régressions sociales. Aucune des données fondamentales de la situation n'a changé avec ce discours de politique

RÉPUBLICAINES LES LANDES

HEBDOMADAIRE DE LA FÉDÉRATION LANDAISE DU P.C.F.

S.A.R.L. « LES LANDES RÉPUBLICAINES »

7 rue Frédéric Bastiat – BP34

40001 MT DE MARSAN Cedex Tél. 05.58.46.41.41

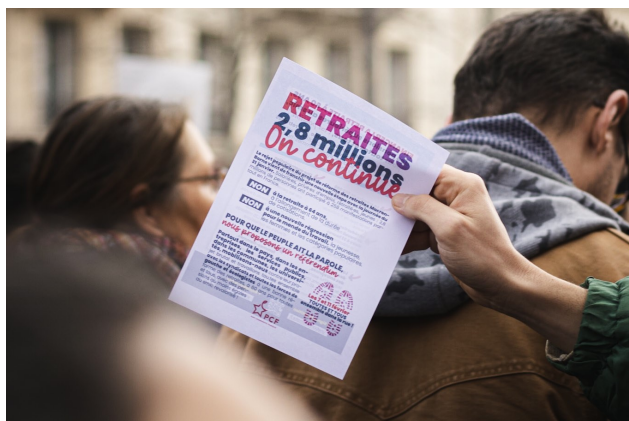
Directeur de la publication : Alain BACHE

e-mail : landes.rep@wanadoo.fr Site : <http://pcf40.free.fr>

Abonnement annuel 25€

Imprimé : L.R. MONT-DE-MARSAN

C.P.N° 0728P11523– N° 2525 – Jeudi 23 octobre 2025



générale. La "stabilité" actuelle vise à broyer le monde du travail.

Nous devons donc nous préparer à un affrontement de classe de plus grande intensité.

Cela nous impose deux grandes tâches :

1. Désigner toujours plus clairement notre adversaire qui n'est pas seulement le Président de la République - dont la destitution et son remplacement par un nouveau Jupiter ne réglerait rien -, mais bien les grands actionnaires des multinationales. Leur reprendre le pouvoir, c'est prendre la main sur la production dans l'entreprise et sur les décisions politiques à tous les niveaux, des communes au Parlement. Commençons par exemple par exiger de fixer nous-mêmes, salariés, syndicalistes, élus locaux et nationaux, des critères sociaux et environnementaux pour réorienter les 211 milliards d'euros d'aides publiques aujourd'hui offertes en cadeau au capital.

2. Élaborer un pacte d'avenir qui unira salariés, privés d'emploi, jeunes, retraités, toutes les forces sociales du pays, autour d'une nouvelle ambition de progrès et de paix pour la France et construire dans les entreprises et dans le pays les luttes pour obtenir des avancées pour sa réalisation.

Organisons en grand le débat public :

- Sur les mesures d'urgences contre la vie chère, pour les salaires, l'emploi, l'industrie, les services publics.
- Sur les grandes transformations pour dépasser les marchés (marché du travail, marché des produits et services, marché monétaire et financier, le marché mondial) dans un objectif de progrès social et écologique.
- Sur la politique internationale pour donner à la France une voix indépendante pour la paix.

Ensemble, faisons de la crise une opportunité pour le changement ! ■

Deux motions présentées et votées en séance

Réunis en assemblée départementale ce vendredi 17 octobre, les conseillers départementaux des Landes ont débattu sur deux motions présentées par la majorité départementale. La première portait sur l'opposition de l'Union européenne - Mercosur et la deuxième sur la baisse des crédits du pass culture.

Si celle du Mercosur a été votée à l'unanimité, les élus de droite se sont abstenus sur la deuxième portant sur le pass culture.

Motion : Opposition à l'accord de l'Union européenne - Mercosur

Après près de 25 ans de négociations, la Commission Européenne a approuvé, le 3 septembre 2025, le projet d'accord de libre-échange avec les pays sud-américains du MERCOSUR qui facilitera l'entrée de produits agricoles sud-américains dans l'Union Européenne.

L'Etat français, après s'être opposé à ce projet, semble aujourd'hui sur le point de se positionner favorablement.

Dans le département des Landes, les producteurs de bovins allaitants et de volailles maigres seront particulièrement impactés par ces importations. Les craintes portent tant sur les volumes représentés, avec 160.000 tonnes de viande bovine et 180.000 tonnes de viande de volailles, que sur l'importation de produits concurrentiels ne respectant pas les standards sanitaires et environnementaux nationaux (absence de clauses miroirs et de traçabilité).

Le Conseil départemental des Landes est historiquement attaché à ses filières d'élevage, notamment sous Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine, et s'est engagé de longue date pour défendre l'agriculture locale, les circuits-courts de proximité et le savoir-faire des producteurs landais.

Il est donc proposé d'approuver la décision unanime prise par le bureau de Départements de France qui s'adresse au Président de la République Française.

Motion : Baisse des crédits du pass culture : la médiation culturelle en danger

Depuis la rentrée 2025, de nombreux collèges et lycées alertent sur la baisse brutale des moyens alloués aux projets d'éducation artistique et culturelle. En cause : le gel de la part collective du Pass culture, décidé par l'État en janvier dernier. Ce gel illustre le sacrifice de la culture sur l'autel d'une politique d'austérité dogmatique menée ces dernières années. Ce dispositif, essentiel, permettait aux établissements scolaires de financer des sorties au théâtre, des rencontres avec des artistes ou encore des ateliers de pratique culturelle. Sur les 90 millions d'euros initialement prévus, 40 millions seulement ont été effectivement engagés, le reste ayant été bloqué. Cette décision remet gravement en cause la promesse d'un accès à la culture pour toutes et tous. La part collective du Pass culture constitue en effet un levier essentiel du « 100 % Éducation Artistique et Culturelle (EAC) », permettant aux établissements de

choisir et financer la rencontre avec les œuvres et les artistes, la pratique artistique, et, par conséquent, de favoriser l'acquisition de connaissances culturelles et l'émancipation des jeunes.

Ce dispositif a fait émerger, partout sur le territoire, des propositions de qualité, multipliant les partenariats entre établissements scolaires, structures culturelles, artistes et collectivités.

Or, en restreignant brutalement les enveloppes, l'État fragilise tout un écosystème : les enseignants référents culturels, les artistes intervenants, les théâtres, les compagnies et les structures labellisées qui œuvrent depuis des années à rendre la culture accessible à tous les jeunes.

La réduction des dotations est sans précédent et entraîne des conséquences particulièrement graves : projets suspendus, sorties annulées, enseignants contraints de demander une participation financière – parfois excluante – aux familles. C'est tout un pan de la médiation culturelle qui vacille, au détriment de l'égalité des chances et de la cohésion sociale.

Pour certains établissements, notamment en milieu rural ou périurbain, les frais de transport deviennent un frein supplémentaire, accentuant encore les inégalités sociales et territoriales.

La promesse d'un accès à la culture pour tous les jeunes de France est aujourd'hui gravement compromise.

Fidèle à son engagement, le Département des Landes agit pour l'accès des jeunes à la culture. Nous faisons vivre la médiation dans les classes et hors les murs : résidences artistiques en collèges, rencontres théâtrales des élèves, parcours d'improvisation, éducation à l'image et au cinéma, et résidences d'écriture ouvertes au public. Nous faisons notre part ; l'État doit faire la sienne.

En conséquence, le Conseil départemental des Landes propose d'alerter :

- le Gouvernement, sur les effets délétères de cette décision pour les élèves, les enseignants et les structures culturelles partenaires,
- les collectivités locales, déjà confrontées à la baisse des dotations, qu'elles ne peuvent à elles seules compenser le désengagement de l'État,
- les citoyennes et citoyens, sur le risque de voir disparaître, dans les faits, le principe d'égalité d'accès à la culture.

Et que le Conseil départemental des Landes :

- réaffirme son attachement à la démocratisation culturelle et à l'éducation artistique et culturelle pour tous les jeunes,
- dénonce la baisse des crédits alloués à la part collective du Pass culture et le gel imposé par l'État,
- demande au Gouvernement de revoir sa copie dans le cadre du prochain budget, en rétablissant les moyens nécessaires à la mise en œuvre du Pass culture collectif,
- appelle à donner aux établissements scolaires les moyens de faire vivre la médiation culturelle, dans les écoles, les collèges et les lycées,
- transmet la présente motion au Premier ministre, à la ministre de la Culture, au ministre de l'Éducation nationale et aux parlementaires du Département.■

Pour un taux réduit de la TVA sur l'énergie

Les factures d'électricité et de gaz restent à des niveaux très élevés. Pourtant, il existe des solutions simples et immédiates pour redonner du pouvoir d'achat aux Français. C'est le sens de la proposition de loi qu'ont déposée les sénatrices et sénateurs* communistes, coconstruite avec la FNME-CGT.

L'accès à l'énergie, droit fondamental, est toujours plus menacé alors même que le législateur a qualifié l'électricité de bien de première nécessité

En effet, en 2024, 75% des ménages ont restreint leur chauffage pour maîtriser leurs factures, une hausse de 22 points par rapport à 2020 selon le Médiateur national de l'Énergie. De plus, 30% des foyers ont déclaré avoir souffert du froid dans leur logement, contre 14% en 2020, et parmi eux, 41% ont invoqué des raisons financières.

Cette spirale de la précarité énergétique a des conséquences humaines et économiques désastreuses. L'explosion des prix de l'électricité et du gaz a plongé des millions de foyers dans une vulnérabilité inacceptable. En 2023, la France a franchi un seuil symbolique et dramatique, avec plus d'un million d'interventions pour impayés d'énergie. Face à cette urgence sociale, le Chèque Énergie, dont le montant oscille entre 48 et 277 euros, apparaît comme une mesure dérisoire et inefficace, incapable de contenir l'onde de choc de la libéralisation du secteur.

Les choix politiques des 20 dernières années ont directement contribué à cette dégradation inacceptable de la situation. La fin des tarifs réglementés de vente du gaz en juillet 2023 et l'approfondissement sans discernement du marché européen de l'électricité ont jeté nos concitoyens dans une volatilité des prix accrue et une incertitude économique grandissante et expose nos ménages et nos entreprises aux aléas d'un marché spéculatif.

La proposition de loi n°768 demande l'application d'un taux réduit de TVA (5,5%) sur l'électricité et le gaz, au même titre que les produits de première nécessité

Par ailleurs, la fiscalité pèse de manière insoutenable sur les factures énergétiques, représentant près de 22% de la facture d'électricité et 30% de la facture de gaz. La TVA, constituant à elle seule environ 15% du montant total, s'applique non seulement aux coûts de fourniture et de réseau, mais également aux contributions et taxes spécifiques, créant une aberration fiscale où les taxes s'ajoutent aux taxes. Cette logique est en totale contradiction avec les principes fondamentaux de solidarité et d'accès aux biens essentiels pour tous.

Pire encore, à compter du 1er août 2025, la loi de finances pour 2025 aggrave cette situation en appliquant un taux de TVA de 20% à l'ensemble des composantes de la facture, y compris l'abonnement et les produits commerciaux. Cette décision est une provocation au regard du caractère de bien de



première nécessité de l'électricité et du gaz, et représente un prélèvement annuel supplémentaire d'1,5 milliard d'euros sur le pouvoir d'achat des ménages.

La France dispose pourtant d'atouts majeurs : un parc de production diversifié et décarboné, un réseau d'une qualité reconnue, et des travailleuses et travailleurs hautement qualifiés qui sont les garants de notre service public. Il est temps d'utiliser ces forces au service de nos citoyens.

Afin de redonner du pouvoir d'achat aux ménages, de soutenir la compétitivité de nos TPE-PME et de favoriser l'électrification des usages –indispensables à notre transition énergétique et à la décarbonation de notre économie– les sénateurs communistes proposent une rupture décisive. La présente proposition de loi vise à ramener le taux de TVA à 5,5% sur l'intégralité de la facture d'électricité et de gaz, incluant l'abonnement, la consommation et l'ensemble des taxes. Cette mesure s'appliquera aux deux énergies, reconnaissant leur complémentarité essentielle.

Conformément à l'article 102 de la directive 2006/112/CE modifiée, les États membres de l'Union européenne peuvent appliquer un taux réduit à la livraison d'énergie, sans descendre en-dessous de 5%. En 2014, la France avait porté ce taux à 20%, générant un prélèvement supplémentaire annuel d'environ 8 milliards d'euros sur les ménages. Depuis, cette fiscalité n'a cessé d'augmenter.

La baisse de la TVA à 5,5% engendrera un gain moyen immédiat d'environ 200 euros par foyer et apportera un soutien direct aux petites entreprises. Bien que le coût brut de cette disposition soit estimé à 7,9 milliards d'euros, cette mesure s'inscrit dans une logique de relance économique. La reprise du pouvoir d'achat des ménages et le dynamisme induit par l'électrification des usages stimuleront la consommation générale, générant ainsi des recettes fiscales indirectes qui compenseront, en partie ou en totalité, ce manque à gagner. Cette approche reflète l'engagement des sénateurs communistes envers une solidarité nationale où l'investissement social se traduit par des bénéfices économiques à long terme.■

**déposée par M. Fabien GAY, Mme Marianne MARGATÉ, M. Gérard LAHELLEC, Mme Cathy APOURCEAU-POLY, MM. Jérémy BACCHI, Pierre BARROS, Alexandre BASQUIN, Ian BROSSAT, Mmes Céline BRULIN, Evelynne CORBIÈRE NAMINZO, M. Jean-Pierre CORBISEZ, Mmes Cécile CUKIERMAN, Michelle GRÉAUME, MM. Pierre OUZOULIAS, Pascal SAVOLDELLI, Mmes Silvana SILVANI, Marie-Claude VARAILLAS et M. Robert Wienie XOWIE*

Point de vue...

QUEL GOUVERNEMENT POUR LA FRANCE ??

Depuis les élections législatives de juillet 2024, le président MACRON consomme des 1^{ier} ministres pour ne pas reconnaître sa défaite et nommer Lucie CASTETS, la candidate présentée par le NFP pour appliquer son programme.

Par son refus de reconnaître son échec, en absence de majorité parlementaire et par son obsession à vouloir satisfaire les appétits du capitalisme financier, il enfonce le pays dans une crise politique, économique et sociale.

Au bout du bout, il nomme un fidèle, LECORNU, 1^{er} ministre avec le mandat de pouvoir éviter une motion de censure en cherchant un compromis avec le PS.

Quel compromis peut-il chercher et trouver avec un parti d'opposition, y compris avec le PS ??

Sur l'aspect économique, comment ce président peut espérer un compromis sans compromission ??

Avec quelle autorité naturelle compte-t-il obtenir un accord avec un parti de gauche alors qu'il a creusé la dette ?? Cela est également vrai pour tous les partis du centre et de droite qui depuis 1974 ont soutenu des budgets en déséquilibre.

Sur le plan social, inutile de chercher l'impossible tant il a cassé le code du travail depuis son passage au ministère de l'économie et ses deux quinquennats présidentiels.

Dans l'impossibilité de trouver une majorité pour gouverner, la solution est dans la recherche d'une impossibilité d'être censurée.

Seule la gauche NFP actuellement peut porter une politique satisfaisante pour s'approprier le soutien du peuple. La justice sociale, la justice fiscale, l'amélioration des services publics et des prestations sociales, voilà le moyen d'empêcher le vote d'une motion de censure.

Quels arguments l'opposition pourrait faire valoir la justesse d'une censure auprès du peuple ?

L'affirmation non argumentée du creusement de la dette venant de dirigeant(e)s politiques qui ont creusé la dette est la mal venue.

Pour plagier le slogan, pourquoi ne pas tenter avec le NFP ce qui n'a jamais été fait ??

Que ce soit sur les problématiques nationales et internationales avec le risque de guerre, il est urgent que le peuple impose une politique de rupture, de changement radical pour retrouver la gestion du pays par consensus autour des valeurs républicaines, du respect de la Constitution et expulser tous les méfaits découlant du système concurrentiel en quête de domination et de violence.

Alors, on y va !!! ■

Jean Lapeyre
Section PCF Pouillon

SOUSCRIPTION

Nom.....Prénom.....

ADRESSE.....

CP.....VILLE.....

Je fais un don de € au PCF

Libeller le chèque à l'ordre de :

« ADF-PCF40 »

BP34, 40001 MONT-DE-MARSAN Cedex

Conformément à la loi, un reçu ouvrant droit à une réduction d'impôt vous sera adressé (uniquement pour les dons en chèques).

APOCALYPSE OU REVEVOLUTION

Accroche à ton cœur un morceau de chiffon rouge/ Une fleur couleur de sang/ Si tu veux vraiment que ça change et que ça bouge/ Lève-toi car il est temps... Extrait du «Chiffon rouge» parole de Maurice Vidalin (1924-1986) et musique de Michel Fugain (né le 12/05/1942 à Grenoble). L'été a été cruel, brûlant forêts et maisons, asphyxiant êtres humains et animaux, asséchant les rivières, réchauffant les océans, liquéfiant glaciers et banquises. Puis le ciel a déversé les eaux et la grêle, provoquant des dégâts tout aussi destructeurs que les incendies. Le soleil ardent a obligé l'arrêt des trains, l'avancement des vendanges quand le raisin a pu échapper aux sécheresses comme aux grêlons. Les arbres assoiffés perdent leur feuillage avant l'heure, tandis que des méduses ont provoqué l'arrêt pendant plusieurs heures de la centrale nucléaire de Gravelines. C'est un sévère avertissement face aux bouleversements climatiques. Le climat a pris 1,36° depuis environ 1930. Continuer ainsi nous mènera vers un réchauffement de +4° en France d'ici l'année 2100. Les activités humaines à partir des énergies carbonées ne sont plus viables et préparent l'apocalypse. Les majors du pétrole, les multinationales de la chimie, des engrais ou du plastique en profitent au détriment de l'avenir humain, animal et végétal. Assoiffés de profits, ces derniers ont empêché la signature d'un protocole mondial pour réduire l'utilisation des plastiques. Il faut d'urgence inventer un nouveau chemin pour faire perdurer l'humanité. Appelons les gouvernants à respecter l'avis de la cour internationale de justice rendu le 23 juillet 2025 demandant aux États de protéger le système climatique comme élément étroit des droits humains fondamentaux. Hélas, les dirigeants des institutions européennes, font allégeance à Trump en lui promettant d'acheter armes, gaz et pétrole nord-américains. L'ambition est d'arracher au grand capital et à son internationale réactionnaire le pouvoir sur la production et sur le travail. Difficile à entendre et à réaliser, tant il nous faut changer de schémas culturels et de modes de pensée, même lorsque l'on prétend faire la révolution. Elle ne peut se faire sans intégrer un vaste plan de moyen terme pour une bifurcation démocratique, sociale et écologique. De quel droit devrions-nous laisser une infime minorité d'oligarques imposer leurs violences, accaparer le monde, nos vies, nos corps, l'air et l'eau, la vie des sols et des abeilles, qu'ils soumettent à leurs multiples guerres économiques, commerciales, monétaires et militaires ? Avec la guerre, ils envahissent nos existences et détruisent des millions de vies en Ukraine, à Gaza, au Congo, au Soudan, en Syrie. Le capitalisme pousse ses développements numériques, des usages électriques élargis, combinés avec le commerce des données personnelles. Il provoque un pillage des ressources d'une brutalité colonisatrice sans égal. Il surexploite, prolétarise des enfants, des femmes, des hommes réduits en esclavage. Nos données personnelles, nos photos et interventions sur les réseaux sociaux sont objets de commerce lucratif. Du Congo à l'Ukraine, de Gaza au Kenya ou au Chili, des multinationales font fouiller les entrailles de la terre et des océans et mènent la guerre à cette fin. Nos dirigeants cachent leur vile complicité avec les crimes et le génocide en cours à Gaza. Rien ne doit amoindrir nos mobilisations. Honte à celles et ceux qui utilisent l'accusation d'antisémitisme pour nier le droit international et le droit d'un peuple à bâtir son État, à organiser sa société, à vivre tout simplement. Honte à celle et ceux qui, tout l'été, du sommet de l'OTAN jusqu'au terrain de golf de Trump ont lâché le projet d'une Europe autonome et libre. Cordonnons des luttes pour un projet européen émancipé. Revolution tostemps (Révolution toujours).■

Roger La Mougne